

CAP PAR

PEINTRE-APPLICATEUR de REVÊTEMENTS

CAP PAR – Diplôme de niveau V

Le domaine d'intervention est la construction et la réhabilitation. Le titulaire du CAP PAR exécute les travaux courants de peinture et d'application de revêtements.

Il est amené à exercer les activités suivantes :

- organisation du poste de travail,
- application de peinture et produits décoratifs,
- pose de papiers peints et de revêtements muraux collés,
- pose de revêtements de sol collés,
- travaux sur façades.

Les qualités requises pour le CAP PAR :

- être soucieux de la qualité,
- avoir le sens du contact humain,
- avoir le goût du travail soigné et précis,
- faire preuve d'initiative.

À l'issue de cette formation de 2 ans, le titulaire du CAP PAR peut :

- poursuivre sa formation en intégrant le Bac Pro AFB,
- préparer le BP Peinture Revêtements (niveau IV),
- intégrer une entreprise avec la qualification niveau V d'ouvrier professionnel.



Organisation des horaires

2 nd e CAP	T ^{al} e CAP	
3 h	3 h	Lettres / Histoire-Géographie
3 h	3 h	Mathématiques – Sciences Physiques
1,5 h	1,5 h	Langues vivantes
1 h	1 h	Arts Appliqués
2,5 h	2,5 h	EPS
11,5 h	12 h	Enseignement Professionnel
1,5 h	1,5 h	Co-intervention Enseignement Professionnel/Français
1,5 h	1,5 h	Co-intervention Enseignement Professionnel/Math
6 h	6 h	Réalisation d'un chef d'œuvre
1,5 h	1 h	Prévention Santé Environnement
2 h	2 h	Accompagnement personnalisé
7 sem	7 sem	PFMP : Périodes de Formation en Milieu Professionnel Stages en entreprise